



**FICHE
AUTOSYSEL**

100 % pâturage

« *Quel bonheur de ne pas porter des seaux de concentrés* »

GAEC du Thon à Eparcy (02)



OBJECTIF : ZERO CONCENTRE DISTRIBUE AUX BREBIS ?

La période d'agnelage a été calée en mai afin d'optimiser les outils de production et réduire au maximum les coûts, en ne distribuant aucun concentré aux brebis. Elles pâturent toute l'année. Un ancien bâtiment est utilisé pour loger les brebis lors des agnelages.

« Nous avons des bovins lait, des bovins viande et des ovins viande. Nous avons calé la conduite de l'atelier ovin afin qu'il ne pénalise ni la gestion des surfaces, ni l'organisation du travail. La taille de la troupe est calculée en fonction de la ressource herbagère en période hivernale ».

« Les avantages de ce système sont nombreux. Les investissements pour le mettre en œuvre sont faibles. Il est également appréciable de ne pas être harcelé par les bêlements des moutons qui attendent leurs concentrés en bergerie, même lorsqu'ils rentrent pendant les agnelages. Et quel bonheur de ne pas porter de seaux ! Une contrepartie est que les animaux ne me suivent pas lorsque j'agite un seau ».

LES POINTS DE VIGILANCE

● Un parcellaire adapté

« En complément de bovins, cela nécessite d'adapter les clôtures. Pour un pâturage l'hiver, les surfaces doivent être portantes ».

● Des brebis rustiques

« Les brebis sont à l'extérieur toute l'année, parfois dans des conditions froides ou humides. Certaines agnellent dehors. Avec les années, mon troupeau a gagné en rusticité en s'adaptant à cette conduite ».

● De l'herbe aussi en été et en automne

« Notre région est connue pour son climat humide... mais qui a l'avantage de faire pousser l'herbe même en été, et qui permet de finir des agneaux à l'herbe ».

● Une UMO libérée en mai

« Pour assurer les agnelages, il nous faut un associé libéré en mai. Mais à l'inverse, nous n'avons aucune astreinte d'alimentation jusqu'à cette période ».

EN PRATIQUE

● Une fin de gestation et une lactation à l'herbe

Par rapport à un système classique, les luttés des brebis sont décalées à fin décembre et sont réalisées à l'extérieur. Le chargement n'excède pas 3 brebis/ha. La prolificité est légèrement affectée, de l'ordre de 10 à 15%, par le décalage par rapport à la pleine saison sexuelle. Rarement les chutes sont plus importantes, comme en cas de neige. En fin de gestation, les brebis sont rapprochées du bâtiment. L'herbe de qualité et en quantité, en avril et en mai, couvre les besoins des animaux gestants puis allaitants. En période de mises bas, les gestantes rentrent la nuit. La mortalité est maîtrisée, car la pression sanitaire en bâtiment est moindre. Les croissances et qualités de carcasses des agneaux, qui ne souffrent pas du stress de la mise à l'herbe, sont très bonnes. Et les ventes s'échelonnent de fin août à décembre, lorsque les cours sont en hausse.

● Les points d'amélioration envisagés

« Nous souhaitons, dans la même optique, utiliser les couverts implantés après moisson. Des mélanges types avoine/vesce permettent de palier à un manque d'herbe en hiver et éventuellement faire des récoltes supplémentaires ».

Un système très économe

- En 2015, PN adulte = 135 % et PN troupeau = 110 % (agnelles non luttées)
- une consommation de concentrés/EMP de 36 kg
 - de faibles stocks fourragers/EMP : 20 kg de foin/15 kg paille
 - 50 à 80 % d'agneaux finis à l'herbe

Une augmentation de la SFP grâce aux intercultures

En 2015, ce sont 9 ha de mélanges vesce/avoine qui ont été pâturés en hiver par 260 brebis.

SI C'ETAIT A REFAIRE

« Chercher une race plus adaptée à cette conduite : une race rustique, herbagère, prolifique et avec des agnelages faciles ».

« Une difficulté est la gestion sanitaire des petits agneaux, à l'herbe, vers 2 à 3 semaines d'âge. Il y a une période pendant laquelle on craint les pertes au pâturage ».

UN CONSEIL A UN ELEVEUR

« Même si le système est simple, il faut être bien organisé : avoir des parcelles en herbe près du bâtiment dans lesquelles pâturent les brebis gestantes et pendant l'agnelage ».

« Il ne faut pas être trop ambitieux : dans notre secteur, pas plus de 3 brebis/ha en hiver ».

IMPACTS

Autonomie

Un système herbe extensif. De très faibles quantités de concentrés distribuées.

Economie

Marge brute de 128 €/EMP en 2015 avec de faibles charges alimentaires : 15 €/EMP.

Travail

« Une charge de travail moins élevée qu'avec une distribution en bâtiment même avec le suivi des clôtures en hiver ». « Quel bonheur de ne pas porter de seaux de concentrés ».

Environnement

« Pas de fumier stocké, ni sorti du bâtiment, ni épandu => impact sur la consommation de gazole. Mais l'impact est difficile à mesurer compte tenu de la complémentarité avec un atelier laitier mené de manière plus intensive ».

L'EXPLOITATION EN BREF

Exploitation ovins viande

Main-d'œuvre	3,7 UMO
SAU	226 ha dont 137 ha d'herbe et 36 ha de maïs
Troupeaux	Atelier ovin : 320 EMP
	Vente en circuit long coopérative
	285 agneaux vendus à 20,7 kg
	Atelier bovins lait : 830 000 L lait
	Atelier bovins viande : 28 vaches allaitantes
Chargement	2,5 brebis/ha en hiver

